

## 20 secondes

**Passeport légitime**

BERNE Accepter la naturalisation facilitée pour les petits-enfants d'immigrés est un signe de reconnaissance de leur participation à la société suisse, a déclaré hier la ministre Simonetta Sommaruga. Elle a lancé la campagne pour les votations du 12 février.

**Difficile de se poser**

BERNE Le manque d'emplacements à disposition des communautés yéniche et sinti est connu. Et la situation se détériore, selon le dernier rapport quinquennal de la Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses.

**Réforme contestée**

BERNE Villes et communes se voient comme les principales victimes de la 3e réforme de la fiscalité des entreprises. Un «oui» lors du scrutin du 12 février prêterait leurs contribuables, ont assuré hier leurs représentants.

# L'UDC vire une élue, puis lui facture son exclusion

**GENÈVE** La députée siège comme indépendante. Son ex-parti veut récupérer le manque à gagner.

«C'est comme être licenciée par son patron, et devoir en sus lui payer des indemnités!» s'exclame la députée Christina Meissner, virée de l'UDC en juin (lire ci-contre). La voici qui doit payer 10 000 fr. à son ex-formation «pour le manque à gagner subi du fait de m'avoir exclue». Un accord scellé en conciliation entérine ce montant. L'UDC lui avait réclamé bien plus (40 000 fr. selon elle, 20 000 fr. selon le parti), mais elle a préféré baster et s'éviter des années de procédure. Elle se dit néanmoins «choquée».

**«Pour les femmes»**

La brouille entre Christina Meissner et l'UDC a débuté en février 2016. Le parti voulait envoyer Patrick Lussi à la vice-présidence du Parlement. Mais la députée est présentée par la gauche. «Au nom de toutes les femmes, en tant que femme, j'accepte d'être candidate», dit-elle. Elle est élue. L'UDC vote son exclusion en juin. Elle siège depuis hors parti et rêve de la présidence du Grand Conseil. Elle invite aussi «toute personne choquée» par le sort que lui a réservé son ex-parti à faire un don à l'association SOS Femmes.

Marc Fuhrmann, président du parti agrarien, regrette cette issue, car il dit beaucoup respecter Christina Meissner,



**Christina Meissner est vice-présidente du Grand Conseil.** -KEY

mais il la trouve logique: «Nous n'avons jamais voulu la licencier, nous étions prêts à oublier son infidélité, mais elle a préféré la voie dure, s'excluant elle-même.» Il aurait préféré qu'elle quitte le Grand Conseil et soit remplacée, «car

là, le groupe perd une députée compétente». Il est amputé d'un élu et des revenus qu'il génère: un tiers de ses jetons de présence (ratio propre à l'UDC) et 7000 fr. par an.

La réaction du parti agrarien divise. Ana Roch, présidente du MCG, qui a perdu trois élus persistant à siéger (dont Eric Stauffer), approuve: «Ils devraient verser un dédommagement, c'est une affaire de bonne foi. Mais aucun ne le fait et on a très peu de moyens de pression.» Bertrand Buchs, chef d'un PDC qui a vu filer Philippe Morel, se refuse à demander un centime, par principe. Selon lui, «réclamer de l'argent à quelqu'un que l'on a exclu est signe soit d'avarice, soit de bêtise». -JÉRÔME FAAS



Selon la police cantonale, l'accident est dû à une vitesse inadaptée à la chaussée enneigée. -POL. FR

## Chauffeur trop pressé sur la route glissante

FRIBOURG Un routier de 55 ans a fini la journée de lundi aux urgences. L'homme circulait tôt le matin au volant de son camion en direction de Jaun.

En raison d'une vitesse inadaptée, il a perdu la maîtrise de son poids lourd à la sortie d'une courbe. Le camion a quitté la route et a terminé sa

course sur le flanc, en contrebas d'un petit talus. Blessé, le conducteur a été extrait de son véhicule par les ambulanciers et acheminé à l'hôpital.

## Impossible à récupérer

BIENNE (BE) L'assassin de Brigitte Didier, violée et poignardée il y a 26 ans jour pour jour, n'a pas obtenu gain de cause, hier devant les juges. Ceux-ci ont refusé de commuer l'internement à vie en mesures thérapeutiques stationnaires. Selon le président du tribunal, il n'existe aucune indication établissant qu'une thérapie soit en mesure de réduire notablement la probabilité d'un nouveau délit. Il n'est pas prouvé avec

certitude que l'homme de 49 ans souffre d'un grave trouble psychique. Brigitte Didier, 18 ans, avait disparu alors qu'elle faisait de l'autostop. Le corps de l'aide pharmacienne de Tavannes (BE) avait été découvert deux semaines plus tard sous un viaduc, à la sortie de Bienne. Lors de son procès, en 2005, le meurtrier, un récidiviste, avait clamé son innocence malgré son ADN retrouvé sur la victime. -ATS

## Du poison fait craindre le pire

Un homme de 57 ans a été retrouvé inconscient hier dans son appartement à Dizy (VD). Grièvement intoxiqué au monoxyde de

carbone, le quinquagénaire a été hélicoptéré aux Hôpitaux universitaires genevois. L'établissement dispose d'un caisson hyperbare.

## Rapace et proie dans l'auto

COLLOMBEY-MURAZ (VS) «Je venais d'arrêter mon véhicule pour promener le chien et c'est là qu'un rapace et un autre oiseau se sont glissés dans la voiture à partir du coffre ouvert.» La balade matinale habituelle d'une Valaisanne a été

agrémentée hier par ces deux visiteurs incongrus. La femme a pu saisir l'épervier et le rouge-queue avant d'immortaliser ce moment. Elle a ensuite relâché les deux oiseaux. Quant à son chien, il était «trop surpris pour réagir».



**Lecteur reporter**

Le rouge-queue et l'épervier se sont prêtés à une séance photo. -DR